



# CHARTRE ACCUEIL PÉRISCOLAIRE



## Préambule

### Pourquoi une Charte :

La charte périscolaire de la CCEJR est un document qui doit garantir et fixer les conditions d'accueil et de fonctionnement dans nos différents temps périscolaires sur l'ensemble de notre territoire.

Cette charte est le résultat d'un travail mené par nos différentes équipes d'animation (animateurs et directeurs) et de restauration durant plusieurs groupes de travail.

Ce document doit permettre aux différents professionnels intervenants auprès des enfants de travailler en synergie et en cohérence autour d'objectifs, de valeurs et de règles pédagogiques communes définies préalablement en équipe pour chaque temps.

**Projet de fonctionnement :** les directeurs et référents des différents temps doivent, conformément à cette charte, réaliser un projet de fonctionnement en y associant les agents de restauration. Les enseignants et les parents d'élèves peuvent également être associés à cette démarche. L'objectif est de laisser la possibilité aux différentes équipes de mettre en place une organisation en fonction des spécificités de chaque site.

Il est donc important que chaque co-éducateur intervenant sur les différents temps soit garant de cette charte, en prenne connaissance, et applique les objectifs pédagogiques déclinés dans les différents projets pédagogiques et de fonctionnement de chaque site où il intervient.

### Les temps d'accueil :

Le temps périscolaire vient accompagner le temps scolaire et se découpe de la manière suivante :

- **le temps d'accueil périscolaire du matin** avant l'école
- **la pause méridienne** avec le temps de restauration scolaire
- **le temps d'accueil périscolaire du soir** après l'école

Il est le relais entre le temps familial et le temps scolaire.

Chaque temps est organisé diversement pour répondre aux différents besoins des enfants tout au long de la journée.

Chaque équipe s'engage pour chaque temps à garantir les principes suivants :

- Assurer la sécurité physique et morale de chaque enfant
- Proposer pour chaque temps des projets d'animation en lien avec le rythme de l'enfant et la tranche d'âge
- Laisser le choix à l'enfant de participer à une activité proposée ou de jouer de manière autonome

## **Le temps d'accueil périscolaire du matin :**

Ce temps d'accueil est propice à une entrée en douceur dans l'espace collectif. Il doit permettre à l'enfant de passer du temps familial au temps scolaire paisiblement.

L'accueil du matin se caractérise par des arrivées échelonnées et le nombre d'enfants qui augmente plus on se rapproche du temps scolaire

Il est donc important que les équipes d'animation proposent un accueil qui permette la séparation avec les parents dans de bonnes conditions et un réveil en douceur par l'aménagement d'un espace de repos par exemple. Des activités dites calmes doivent également être proposées durant ce temps : lecture, dessins, jeux de société ...

Les équipes doivent être particulièrement disponibles et à l'écoute des enfants et de leurs familles, pour notamment le cas échéant faire le relais avec les équipes d'enseignants sur des évènements survenus pendant ou avant l'accueil du matin.

Engagement pédagogique des équipes :

- Aménager un lieu d'accueil propice à ce temps
- Être disponible et à l'écoute des familles
- Proposer des activités calmes et appropriées
- Être le relais entre le temps familial et scolaire

## **La pause méridienne :**

La coupure du midi entre les 2 séances d'apprentissage est un moment important pour l'enfant. Il doit lui permettre de reconstituer sa capacité énergétique grâce à un repas équilibré et varié afin qu'il garde ses capacités d'apprentissage.

Les menus sont réalisés par une nutritionniste et validés durant les commissions de menus où sont notamment conviés les différents représentants des parents d'élèves.

Le temps du repas est un temps éducatif où les élèves peuvent se détendre et communiquer. Il doit aussi être un moment privilégié de découverte, de plaisir et d'apprentissage du goût.

C'est également un temps d'apprentissage de l'autonomie, de partage, de solidarité et de sensibilisation à l'éco-citoyenneté : gâchis alimentaire, tri-sélectif... Il convient donc de laisser faire, comme de les laisser se servir en fonction de leurs besoins nutritionnels tout en pensant aux autres, d'apprendre à utiliser les couverts, à trier ses déchets... L'idée est d'accompagner les enfants dans cette démarche et de le rassurer en cas de difficultés.

Le temps du repas s'accompagne d'un temps d'animation où l'équipe présente doit proposer des projets d'animation tout au long de l'année en lien toujours avec le rythme et l'âge des enfants.

Engagement pédagogique des équipes :

- Veiller aux apprentissages et à l'épanouissement de l'enfant et susciter chez lui la prise de responsabilité
- Développer les notions de partage et de solidarité
- Veiller au respect de la nourriture et à son non-gaspillage et sensibiliser au tri-sélectif si le site le permet
- Être attentif à la répartition des aliments et vérifier que les enfants aient suffisamment mangé
- Accompagner les plus jeunes à se servir seuls
- En cas de difficultés, répondre à la demande d'aide matérielle des enfants (épluchage, coupe, opercules...) sans pour autant le faire à la place des enfants
- Encourager la participation des enfants pour le débarrassage et le nettoyage des tables
- Rester vigilant en ce qui concerne le rythme d'alimentation de chaque enfant
- Assurer une surveillance active dans les espaces récréatifs et les sanitaires et mettre en place des projets d'animation

### **Le PAI (Projet d'Accueil Individualisé) :**

Les temps d'accueil de la CCEJR étant bien distincts de celui de l'éducation nationale, il est demandé aux parents désirant bénéficier d'un PAI pour leur enfant de remplir le formulaire de la CCEJR en plus de celui établi avec l'école.

La décision de révéler des informations médicales couvertes par le secret professionnel appartient à la famille qui demande la mise en place d'un PAI.

Le personnel encadrant est soumis au secret professionnel et ne se transmettent entre eux que les informations nécessaires à la prise en charge de l'enfant. (Traitement médical ou aménagement spécifique).

### **Le temps périscolaire du soir :**

Le temps du soir vient clôturer la journée scolaire de l'enfant. Comme pour le temps périscolaire du matin, ce temps fait la transition entre le temps scolaire et le temps familial. Il débute par un temps de collation qui est offert par la CCEJR. Les parents s'ils le souhaitent peuvent compléter cette collation.

Un temps d'aide aux devoirs ou d'étude surveillée peut être proposé selon les sites pour les enfants à partir du CE1.

Les activités proposées par l'équipe d'animation doivent être en lien avec le rythme et l'âge des enfants.

Il convient alors d'adapter les activités en fonction des possibilités de concentration des enfants qui baissent en fin de journée. Il faut également prendre en compte l'accumulation de fatigue surtout en fin de semaine.

Les enfants doivent pouvoir choisir l'activité, voire jouer ou s'occuper de manière autonome s'ils le souhaitent.

Les échanges avec les parents sont souvent plus faciles en fin de journée. Les parents n'ont pas forcément la possibilité de rencontrer les enseignants et comme pour le temps du matin l'animateur peut avoir ce rôle de relais entre l'équipe d'enseignants et les parents.

Engagement pédagogique des équipes :

- Aménager un lieu d'accueil propice à ce temps
- Proposer des activités appropriées à l'enfant
- Être le relais entre le temps familial et scolaire

Pour toute information complémentaire, notamment sur la restauration, les accueils de loisirs et la facturation, il est possible de consulter le site internet de la CCEJR à l'adresse suivante : [www.entrejuineetrenarde.org](http://www.entrejuineetrenarde.org)